

LA VILLE DE MONT-DE-MARSAN  
Présente

# LES RENCONTRES SPORT POUR TOUS

## - FOOTBALL à 7 -



« Un pour Tous – Tous pour Foot... »

- PRESENTATION ET MODALITES -  
SAISON 2026



## Table des matières

<b>I PRINCIPES</b> .....	3
A/ L'ESPRIT, NOS VALEURS .....	3
B/ BENEFICIAIRES :.....	3
C/ ELEMENTS DE CONSTITUTION .....	3
D/ LIEU DE PRATIQUE .....	4
a) <i>Stade</i> .....	4
b) <i>Vestiaires</i> .....	4
F/ DATES PROTOCOLAIRES .....	4
G/ ENJEU, RECOMPENSES .....	5
<b>II FONCTIONNEMENT / ORGANISATION DE L'ACTIVITE</b> .....	5
A/ <i>DEROULEMENT SPORT POUR TOUS - FOOTBALL A 7</i> .....	5
a) <i>Choix de l'engagement</i> .....	5
b) <i>Limites organisationnelles</i> .....	6
B/ PERIODE ET FONCTIONNEMENT EN CAS D'INTEMPERIES : .....	6
a) <i>Période</i> .....	6
b) <i>Fonctionnement</i> :.....	6
c) <i>Détermination de l'ordre des rencontres</i> :.....	6
d) <i>Intempéries</i> : .....	7
C/ QUID DES PLATEAUX ET DES RENCONTRES .....	8
a) <i>Plateau</i> .....	8
b) <i>Rencontre (ou match)</i> .....	8
c) <i>Collecte des scores</i> : .....	8
D/ LES REGLES DE JEU .....	8
a) <i>Lois du jeu</i> .....	8
b) <i>Système de comptabilisation des points</i> .....	8
<b>III CONDITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES</b> .....	9
A/ ACQUITTEMENT ADMINISTRATIF : .....	9
B/ ACQUITTEMENT DES FRAIS FINANCIERS D'ENGAGEMENT INDIVIDUEL :.....	9
C/ REUNION DES RESPONSABLES ET SUPPLEANTS D'EQUIPE .....	10

### Annexe 1 : Lois de jeu de Football à 7 considérées avec libres aménagements

---

***SPORT POUR TOUS – FOOTBALL –  
Présentation et modalités***

---

## I PRINCIPES

---

### A/ L'ESPRIT, NOS VALEURS

Le football est un sport :

- *collectif*, sans ses partenaires il est impossible de jouer ;
- *populaire* car sans distinctions sociales ;
- *universel*, aucune discrimination n'est tolérée ;
- *répandu* dans le monde entier ;
- *facile d'accès* et de compréhension dans sa pratique ;
- de *plein air* sur un espace de verdure entretenu.

Le football rassemble et unit ; il procure des moments de communion festive.

Aussi, par l'engagement d'un comportement responsable et olympien, l'élaboration de stratégie et de réflexion personnelle et collective, pour faire d'une rencontre de football un moment d'échange et de partage, doit être de mise afin de libérer nos meilleures appétences émotionnelles.

Nous comptons sur vous, pour que l'esprit de cet évènement sportif et sociétal de notre territoire comble vos attentes et entretienne son rôle incubateur de joie et de plaisirs.

### B/ BENEFICIAIRES :

La participation est ouverte à toute personne :

- homme/femme majeur(e) (ayant atteint l'âge de la majorité légale avant le 1<sup>er</sup> jour des rencontres) ;
- Montois(e) ou non-montois(e) selon son lieu de domiciliation ;
- Non-licencié(e) ou licencié(e) – FFF

### C/ ELEMENTS DE CONSTITUTION

L'objet de la constitution d'une équipe et de son nom n'obéissent à aucune obligation catégorique.

La libre coopération et union entre ses membres est totale quelle qu'en soit son origine (corporatisme professionnel, entreprise, association, groupe d'amis, de quartier,...).

L'effectif pour constituer une équipe varie en nombre de participants :

7 joueurs sur le terrain (6 joueurs de champ + 1 gardien) suppléés le cas échéant par un nombre de remplaçants libre.

Seuls(es) peuvent participer, les joueurs/joueuses inscrits(es) et déclarés (es) sur les documents fournis.

Toutefois, pour pallier à l'absence définitive d'un(e) joueur/joueuse mettant à mal le respect des rencontres suivantes, il sera permis au Responsable d'équipe de procéder à son remplacement ; le nouvel adhérent devra impérativement au préalable, déposer au Service des Sports, Château de Nahuques les formulaires administratifs assurance et certificat médical ; au plus tard, la veille des prochaines rencontres.

## SPORT POUR TOUS – FOOTBALL – Présentation et modalités

A noter in extenso que, toute équipe, s'affranchissant de ces règles de bon sens, se verra disqualifiée sur le champ puis, écartée de la suite des rencontres de manière définitive sans prétendre à un quelconque remboursement des sommes allouées aux inscriptions.

Un(e) participant(e) ne peut jouer que pour une seule équipe.

Un responsable d'équipe assisté éventuellement d'un suppléant doit être désigné pour faciliter les échanges d'informations.

### D/ LIEU DE PRATIQUE

#### a) Stade

- Complexe sportif Jacques Foix (6 demi-terrains en herbe)  
235 rue de Biscarrosse à Mont-de-Marsan.

#### b) Vestiaires

Un bloc sanitaire homme et un bloc sanitaire femme sont mis à disposition des participants(es) à l'issue des rencontres. Il engage la responsabilité de chacun à maintenir les lieux propres et décents comme trouvés et d'en écarter autant que possible son utilisation.

Le port des chaussures à l'intérieur des murs est soumis à respect de propreté. Des brosses fixées au sol sont prévues à cet effet devant l'entrée ; les retirer à l'intérieur serait de bon principe.

La mairie décline toute responsabilité en matière de perte ou de vols d'effets personnels.

Ne laissez rien à l'intérieur des locaux ; il est préférable d'amener et ramener votre nécessaire vestimentaire et hygiénique. Les locaux ne sont pas surveillés.

#### c) Parkings – stationnement véhicules

Les parkings à l'intérieur des enceintes sportives sont interdits d'accès aux usagers des Rencontres Sport pour Tous – Foot à 7.

Il convient de stationner les véhicules aux abords des complexes sur les emplacements de la voirie prévus à cet effet ; le parking François Mitterrand reste un lieu de stationnement accepté pour les manifestations sportives se déroulant sur le complexe Jacques Foix.

### F/ DATES PROTOCOLAIRES

<b>Clôture inscriptions</b>	Jeudi 14/05/2026 (17h30)
<b>Réunion Responsable d'Equipe</b>	Mardi 19/05/2026 (19h00)

RENCONTRES	SPORT POUR TOUS - FOOTBALL	
	PLATEAU	RATTRAPAGE
JOURNEE 1	Ma 02/06/26	Je 04/06/26

## SPORT POUR TOUS – FOOTBALL – Présentation et modalités

JOURNEE 2	Ma 09/06/26	Je 11/06/26
JOURNEE 3	Ma 16/06/26	Je 18/06/26
	CLÔTURE	
JOURNEE 4	Ma 23/06/26	Je 25/06/26
Déroulement sur 4 journées		

### G/ ENJEU, RECOMPENSES

Il convient de se concentrer sur ses propres performances individuelles comme collectives.

L'intérêt premier est d'éprouver du plaisir à jouer, à participer avec ses partenaires contre un adversaire venu dans le même esprit.

Un trophée venant récompenser l'équipe vainqueur peut être remis, mais il ne reste que symbolique et ne doit en aucun cas renverser la motivation et les raisons de son engagement et de sa participation.

Le vainqueur potentiel est désigné à la fin de la dernière journée.

A l'issue de chaque soirée/plateau, un compte-rendu des résultats et classement sera adressé aux responsables d'équipe par mail. L'occasion de mettre en lumière vos performances des rencontres vécues. Un classement formel sera établi évoluant au gré des journées.

Lors du dernier plateau, une réception sur place vous sera offerte, pour clôturer l'évènement et vous remercier de vos efforts et de votre participation.

## II FONCTIONNEMENT / ORGANISATION DE L'ACTIVITE

Ces rendez-vous ont été pensés sous un format de jeu qui associe dynamisme, engouement et variété pour qu'il éloigne découragement chronophage et lassitude.

### A/ DEROULEMENT SPORT POUR TOUS - FOOTBALL A 7

#### a) Choix de l'engagement

Un choix unique d'esprit sportif vous est proposé.

Il allie la bonne humeur aux talents athlétiques et généreux de chacun.

Vous vous inscrivez alors au Sport pour Tous – Football

*b) Limites organisationnelles*

Les inscriptions sont limitées.

L'engagement Sport pour Tous - Football est soumis à une limitation du nombre d'équipes pour que l'organisation et la pratique de l'activité soient cohérentes et proportionnelles au plaisir qu'elles doivent susciter.

La coercition du temps de jeu par match doit laisser pleinement le besoin de construire confortablement une élaboration stratégique nécessaire à une performance estimée et à la production d'une activité physique individuelle et collective.

Il convient cependant de prendre en compte le paramètre physiologique de l'effort physique qui impose durant cet évènement une fréquence de rencontres soutenue.

Cette obligation de restriction obéit au principe structurel de la gestion d'occupation des terrains :

- Utilisation de 6 terrains à effectif réduit (soit trois terrains entiers foot à 11) pour 15 équipes par plateau.

Un nombre trop important d'équipes par plateau, entrainerait in fine une diminution du temps de jeu ou augmenterait le temps lattant des périodes d'exemption.

**B/ PERIODE ET FONCTIONNEMENT EN CAS D'INTEMPERIES :**

*a) Période*

- Printemps, sur le mois de Juin
- 4 semaines
- 1 plateau par semaine.
- Jours de la semaine retenus :
  - a) Mardi pour 1 plateau hebdomadaire ;
  - b) Jeudi qui suit pour rattrapage si intempéries.

nota : chaque équipe s'engage à participer indifféremment le mardi ou le jeudi en fonction de la programmation donnée.

- Temps maximum de présence par plateau : 2h10 (19h00-21h08)
- Horaire début 1<sup>ère</sup> rencontre : 19h00

*b) Fonctionnement :*

L'objectif principal qui nous anime est dicté par le souhait de faire se rencontrer, autant que possible, toutes les équipes.

Dès lors, l'ensemble des équipes constitue une seule et unique poule.

Les rencontres se déroulent sur quatre journées (une par semaine) durant ce mois de juin.

Elles revêtent toutes le même degré d'importance en terme de performance. Il n'existe pas de journée dédiée à une phase éliminatoire, qualificative ou finale pour les meilleurs.

L'intérêt majeur est de remporter le plus grand nombre de victoires sur l'ensemble des rencontres pour cumuler un total de points conséquents.

*c) Détermination de l'ordre des rencontres :*

Journée 1/2/3 :

La référence aléatoire données aux équipes, dans la grille des rencontres pour les trois premières journées, répond à un ordre préétabli. Elle obéit de manière chronologique à la date de dépôt des dossiers d'inscription (1<sup>er</sup> inscrite = Equipe 1 ; 2<sup>ème</sup> inscrite = Equipe 2 ; ...).

Ainsi à l'issue de la troisième journée, votre équipe devrait avoir jouer contre toutes les autres, au moins une fois.

## SPORT POUR TOUS – FOOTBALL – Présentation et modalités

### Journée 4 :

Le classement provisoire de cette troisième journée déterminera par équité et légitimité, l'homogénéité des dernières rencontres qui se dérouleront lors du quatrième et ultime tour.

L'intérêt est de produire une synergie par niveau pour maintenir le plaisir de jouer, de participer avec équité et cohérence sans en perdre le sens sportif et performant.

Exemple d'organisation des rencontres 14 équipes

Journées 1/2/3 : 5 rotations (4 à 5 matches par équipe)

JOURNEE 1							
HORAIRE	Terrain 1	T2	T3	T4	T5	T6	EXEMPTS
19h00	E1 vs E2	E3 vs E4	E5 vs E6	E7 vs E8	E9 vs E10	E11 vs E12	E13 E14
19h27	E1 vs E3	E2 vs E4	E5 vs E7	E6 vs E8	E9 vs E13	E10 vs E14	E11 E12
19h54	E2 vs E3	E1 vs E4	E5 vs E8	E6 vs E7	E11 vs E13	E12 vs E14	E9 E10
20h21	E2 vs E6	E1 vs E5	E3 vs E9	E4 vs E10	E11 vs E14	E12 vs E13	E7 E8
20h48	E7 vs E1	E8 vs E2	E10 vs E3	E9 vs E4	E12 vs E11	E14 vs E13	E5 E6

Journée 4 : 4 rotations (3 matches par équipe) selon le classement obtenu à l'issue des 3 premières journées

JOURNEE 4							
HORAIRE	Terrain 1	T2	T3	T4	T5	T6	EXEMPTS
19h00	14e vs 13e	12e vs 11e	10e vs 9e	7e vs 6e	4 vs E3e	2e vs 1e	5 <sup>eme</sup> 8 <sup>eme</sup>
19h27	14e vs 12e	13e vs 11e	10e vs 8e	7e vs 5e	4e vs 2e	3e vs 1e	6 <sup>eme</sup> 9 <sup>eme</sup>
19h54	14e vs 11e	12e vs 10e	9e vs 8e	6e vs 5e	4e vs 1e	3e vs 2e	7 <sup>eme</sup> 13 <sup>eme</sup>
20h21	13e vs 6e	5e vs 9e	7e vs 8e				1 2 3 4 10 11 12

Les paramètres en vigueur pour gérer l'organisation de cet évènement, qu'ils appartiennent aux fonctions de la mesure du temps (de jeu, de rotation, de journées), de structure organisationnelle (nombre d'équipes incertain avant la date de clôture des inscriptions, nombre pair ou impair, respect du nombre de matchs équitable, exemption de match non consécutif sur une journée par équipe,...), d'infrastructure (nombre de terrains), de météorologie (matches interrompus, arrêtés, remis, ..) impliquent inévitablement des défauts d'équité entre chaque équipe.

Il conviendra aisément d'en accepter les conséquences pour se concentrer davantage sur l'esprit de l'exercice, à savoir le plaisir partagé de vaincre par le respect, l'indulgence et la convivialité.

Certaines équipes seront amenées, fortes de ce principe accepté, à devoir se confronter plusieurs fois ou, à défaut, ne pas avoir l'opportunité de s'opposer ; par la même il sera demandé à un nombre restreint d'entre elles de connaître une fréquence de participation supplémentaire sur la base d'une acceptation consensuelle.

Un classement global mettant en lumière toutes les prestations du jour vous sera proposé, le plus promptement possible après la tenue de toutes les rencontres de la journée.

### d) Intempéries :

- 1) Le jour même du plateau, une analyse de la situation sur site, évalue le respect des conditions de jeu, la qualité des terrains pour garantir la sécurité de la pratique et protéger l'intégrité physique des participants. Une notification est alors envoyée aux responsables dès que possible pour valider ou annuler le plateau.
- 2) Durant les rencontres, en rapport à la nature, durée et intensité de ces intempéries, un arrêt immédiat peut être ordonné. La reprise se fera si aucun risque subsiste ou menace, sinon l'arrêt sera définitif.

- 3) Conséquence : les matches joués et terminés seront validés et comptabilisés.  
Les matches interrompus et arrêtés définitivement seront à rejouer dans leur intégralité.  
Les matches non joués ou arrêtés définitivement seront reprogrammés pour être joués le jeudi qui suit.

## C/ QUID DES PLATEAUX ET DES RENCONTRES

### a) Plateau

Un plateau, lors d'une journée, est un ensemble de rencontres organisées successivement et de temps de récupération valant temps de rotation.

Chaque équipe du plateau va se rencontrer selon un ordre préétabli.

### b) Rencontre (ou match)

Toutes les rencontres débutent et terminent en même temps.

L'organisation se charge de la gestion du temps des rencontres et des rotations.

Aucune absence, aucun retard n'est envisageable pour débiter les rencontres et perturber l'organisation de l'évènement ;

La limite basse de participants présents sur le terrain est de 6 ;

Il est strictement inconcevable et interdit de faire jouer une personne n'ayant pas été inscrite.

Dès lors, pour ces motifs, l'équipe en faux se voit pénalisée par l'attribution forfaitaire de 0 point et son adversaire direct gratifié de 4 points (un match forfait ne peut être rejouer ultérieurement).

### c) Collecte des scores :

A l'issue de chaque série de rencontres, dans les plus brefs instants du temps de rotation, un responsable d'équipe est chargé de venir annoncer le score final de son match auprès de l'organisateur présent.

## D/ LES REGLES DE JEU

### a) Lois du jeu

Les lois du jeu retenues pour ces rencontres sont consignées en annexe.

### b) Système de comptabilisation des points

Le décompte des points se fait de la manière suivante :

- victoire, .....4 points
- nul, .....2 points
- défaite, .....1 point
- forfait, ou irrégularité de jeu .....0 point

### c) Résultats

Le classement intermédiaire et final s'effectue au nombre de points cumulés par équipe.

Le goal-average général départage les équipes au total du nombre de points équivalent.

L'équipe qui possède le plus grand nombre de points à l'issue de la dernière journée, est déclarée vainqueur.

### III CONDITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

Le responsable d'équipe ou son suppléant désigné doit manifester sa volonté de s'inscrire auprès de nos services administratifs organisateurs de l'activité « SPORT POUR TOUS – FOOT – » et satisfaire aux obligations administratives et financières :

SERVICE DES SPORTS  
Château de Nahuques  
Avenue de Villeneuve  
40000 MONT-DE-MARSAN

#### A/ ACQUITTEMENT ADMINISTRATIF :

Composants du dossier :

- la liste des joueurs avec leurs coordonnées
- l'imprimé d'information sur l'assurance dûment visé
- le formulaire droits à l'image
- le certificat médical :
  - 1) primo-participant : - non licencié FFF ou autres : prescription médicale obligatoire de non contre-indication à la pratique du football loisir.  
- licencié FFF ou autres : photocopie licence FFF en cours.
- Le règlement financier.
  - 2) participant saison 2025 : - non licencié FFF ou autres : Attestation questionnaire de santé dûment remplie ;  
- licencié FFF : photocopie licence FFF ou autres, en cours.
  - 3) participant saisons antérieures : - non licencié FFF ou autres : prescription médicale obligatoire de non contre-indication à la pratique du football loisir.  
- licencié FFF ou autres : photocopie licence FFF ou autres , en cours.

#### B/ ACQUITTEMENT DES FRAIS FINANCIERS D'ENGAGEMENT INDIVIDUEL :

Tarifs 2026

Joueur	Frais d'inscription activité foot (€)
Montois	16.50
Non Montois	19.00

Irrévocablement, seules seront engagées les équipes dont le responsable ou suppléant désigné aura satisfait aux obligations administratives ET financières dans leur exhaustivité, avant le

**Jeudi 14/05/2026 (17h30)**

**C/ REUNION DES RESPONSABLES ET SUPPLEANTS D'EQUIPE**

Après clôture des inscriptions, une réunion **obligatoire** préalable aux premières rencontres se tiendra, en présence des responsables et suppléants d'équipe.

Château de Nahuques, Salle principale ..... **Mardi 19/05/2026 (19h00)**

Ordre du jour :

- 1- tour de table (mieux se connaître et se définir)
- 2- présentation et explication de l'évènement
- 3- questions/réponses libres

## Mots clés

# SPORT POUR TOUS – FOOTBALL 7

Activité physique – Joie – Convivialité – Respect – Indulgence

Equipe de 7 joueurs (1 gardien 6 joueurs) + suppléants.

Durée de matches : 20'

Fréquence : 4 journées sont organisées pour chaque équipe

Les mardis 02-09-16-23/06/2026

Chaque équipe participe à 3-4 ou 5 matches par journée.

Horaires début des rencontres : 19h00

Inscriptions avant le Jeudi 14/05/2026 (17h30) au :

Service des Sports

Château de Nahuques - Avenue de Villeneuve - 40000 MONT-DE-MARSAN

✉ [sports@montdemarsan.fr](mailto:sports@montdemarsan.fr) ☎ 05.58.93.68.79

---

*SPORT POUR TOUS – FOOTBALL –  
Présentation et modalités*

---

